

Pôle des élèves et des
établissements

Bureau des élèves

Dossier suivi par
Marie-Laure Maurel
Téléphone
04 90 27 76 28
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
marie-laure.maurel
@ac-aix-marseille.fr

CASNAV

Dossier suivi par
David Caraty
Téléphone
04 90 87 85 75
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
david.caraty
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs

Avignon, le 4 décembre 2014

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale

à

- Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement du second degré
- Mesdames et Messieurs
les directeurs des écoles
s/c
Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : Enquête ministérielle sur l'accueil et la scolarisation des élèves allophones
nouvellement arrivés (EANA) – 1^{ère} phase 2014-2015

Références : Circulaire n°2014-042 du 24 mars 2014 relative au programme des
opérations statistiques et de contrôle de gestion des directions
d'administration centrale de 2014 (BO spécial n°4 du 17 avril 2014)
Circulaire n°2002-100 du 25 avril 2002 décrivant l'organisation de la scolarité
des élèves nouveaux arrivants (BO spécial n°10 du 25 avril 2002)
Note n°2014-111 DEPP 81/MT/JR du 25 novembre 2014

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche vient de me communiquer les modalités de la première phase de l'enquête nationale sur les effectifs et les dispositifs consacrés à l'accueil et à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés en France.

Cette enquête est réalisée sous la responsabilité des directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) et du réseau des Centres Académiques pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV). Je rappelle que pour le Vaucluse, Monsieur Christophe MARQUIER, Inspecteur de l'Education Nationale Adjoint, est en charge des UPE2A tant dans le premier que dans le second degré.

Afin de répondre à cette enquête, je vous serais obligé de me faire connaître à la date d'observation du 1^{er} décembre 2014, la situation des nouveaux arrivants inscrits dans votre établissement depuis la rentrée 2014 et ceux inscrits durant l'année scolaire 2013-2014, à l'aide du tableau ci-joint. Je précise que les informations nominatives des élèves concernés sont collectées à des fins statistiques uniquement et que cette enquête à caractère obligatoire a été déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL)

Je vous remercie de me communiquer ces informations pour le **mercredi 7 janvier 2015**, délais de rigueur. Les informations relatives aux élèves allophones présents dans les écoles devront être transmises par mail ou par courrier à Monsieur David Caraty. Celles concernant le second degré seront envoyées à Madame Marie-Laure Maurel.

Signé par

Dominique BECK